APRÈS ART. 3 N° 12

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2025

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES PRIVÉES À BUT LUCRATIF - (N° 702)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 12

présenté par Mme Petex, Mme Bazin-Malgras, M. Jeanbrun, Mme Duby-Muller, M. Boucard, M. Forissier, M. Bony et Mme Corneloup

-----

## ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.